

Jean-Jacques Grimod Bénéon, demeuré célibataire, mourut en 1761, en instituant pour héritier universel son neveu, François-Jean-Jacques Grimod Bénéon, fils de Jean-Etienne Grimod Bénéon, seigneur de Châtelus et de Cornillon et de Jeanne-Claudine de Beaulieu de Thivas, qui réunit ainsi entre ses mains toutes les terres possédées par son aïeul, Jean-Claude Grimod, à l'exception toutefois de celle de Châtelus, déjà possédée, en 1753, par les Guillet de Chavannes, qui prirent depuis lors le nom de leur nouvelle seigneurie.

François-Jean-Jacques Grimod Bénéon qui avait, comme son père, embrassé la carrière des armes, était chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment d'Aquitaine-infanterie, lieutenant des maréchaux de France et juge du point d'honneur entre gentilshommes dans la ville et le ressort de la sénéchaussée de Lyon. Il rendit hommage au roi pour le fief de la Faverge, le 15 février 1764, et fournit le dénombrement de cette terre, le 14 mai 1767 (1). Mais il ne tarda guère à aliéner les seigneuries de Saint-Just-en-Velay et de Cornillon.

Il vendit la première, avec une partie de celle de Cornillon, le 15 février 1775, à Jean-Baptiste Michel, comte de Charpin, seigneur de Feugerolles, au prix de 60,000 livres, et, en outre, à la charge d'une pension obituaire de 250 livres, due à l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon, et d'une distribution annuelle de seigle, pour une valeur de 87 livres, aux pauvres des paroisses de Saint-Just, Firminy et Saint-Ferréol, pendant les mois de janvier et de février (2).

Quand à la baronnie de Cornillon, pour le ressort de

(1) Archives du département du Rhône, C, 257.

(2) Acte reçu M<sup>e</sup> Couhert, notaire à Riverie. — Fiefs du Forez. — La Tour-Varan. *Chroniques des châteaux*, I, 453.